Le syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

FOIX, le 29 octobre 2018

CTL du 24 octobre 2018

COMPTE - RENDU

Ce CTL s'est tenu sous la présidence de M. MATTOY en présence de l'ensemble des organisations syndicales.

Dans le cadre des déclarations liminaires ***FO DGFIP*** est revenu sur deux sujets d'actualité :

- La disparition programmée des espèces
- la remise en cause du principe républicain de la séparation Ordonnateurs / Comptable.

Au niveau des espèces, un groupe de travail s'est déroulé le 24 septembre. Il a détaillé (sans répondre véritablement aux interrogations de ***FO*** notamment) le dispositif de suppression du numéraire aux guichets DGFIP. Un prestataire externe, recruté par appel d'offres, serait chargé d'encaisser en lieu et place des caisses actuelles. C'est encore un mauvais coup porté au réseau en général , mais encore plus au réseau rural déjà durement touché par l'Adaptation des Structures du Réseau (ASR).

Pour ***FO DGFIP***, cette suppression du paiement en espèces est motivé exclusivement par des préoccupations budgétaires au détriment du service public. Nous avons rappelé également le soutien des élus du canton de Tarascon qui s'étaient mobilisés avec nous, pour rejeter l'expérimentation du transfert de la caisse sur Foix. Face à cette « levée de boucliers » M. MATTOY avait été amené à reporter ce projet sine die.

Concernant la remise en cause du principe de séparation ordonnateurs /comptables ***FO DGFIP*** ne souhaitait pas faire une publicité excessive à une simple proposition de loi émanant de quelques députés LR. En effet, ce n'est pas la première fois que ce principe est remis en question et à ***FO*** nous nous sommes toujours opposés avec virulence à cette remise en cause. Jusqu'à présent nous avons toujours eu gain de cause. D'autant plus, que si cette proposition est dans l'air du temps, elle suppose une révision de portée constitutionnelle. Mais cette nouvelle atteinte, est bien le symptôme d'une volonté d'affaiblir de façon générale les principes républicains et la DGFIP en particulier.

M. MATTOY a répondu partiellement à l'ensemble des organisations syndicales en minimisant les difficultés ressenties par les agents et les risques des réformes à venir.

. /..

F.O. DGFIP Section de l'Ariège 55, cours Gabriel Fauré B.P. 30086 - 09007 FOIX CEDEX ☎ 05.61.05.45.53
E.mail : fo.ddfip09@dgfip.finances.gouv.fr Site Internet : http://www. fo-dgfip-sd.fr/009

M. MATTOY a aussi développé sa vision de l'avenir des services en Ariège :

- La DDFIP 09 devrait continuer à exister, même sous une forme allégée ;
- Au niveau des SIE : le regroupement des entreprises sur la basse Ariège le renforce dans sa volonté de concentrer les SIE sur un seul site ;
- Les SIP devraient continuer à exister sur 3 antennes sans préciser leur périmètre d'action ;
- ***FO*** l'a interrogé sur le devenir des Trésoreries : Nous avons eu une réponse pour le moins surprenante. Dans la mesure ou le Directeur a évoqué sous le couvert de l'efficacité et de la « professionnalisation », une organisation avec plate-forme commune « pour la masse » et un rôle uniquement de conseil des élus pour le comptable local.
  FO DGFIP a rappelé les difficultés importantes rencontrées par les agents dans les centres d'encaissement et que les moyens promis étaient rarement à la hauteur des enjeux. Les propos du Directeur sont de nature à créer de nouvelles inquiétudes sur le devenir des services et des agents, qui se rajoutent à celles existantes.

Puis nous sommes passé à l'ordre du jour :

1 - Approbation des PV de la réunion du 30 mai et du 29 juin 2018 (*pour avis*) ;
2 – Conditions de vie au travail : programme annuel de prévention (PAP) 2018, tableau de veille sociale 2017 (TBVS), observatoire interne 2017 (pour information) ;
3 – Formation professionnelle : bilan 2017 et plan local de formation 2018 (*pour avis*) ;
4 – Bilan de la campagne d'entretien professionnel 2017 (gestion 2016) (pour information) ;
5 – Affichage d'indicateurs de qualité de service dans les SIP (pour information) ;
6 – Equipe départemental de renfort : synthèse de l'activité 2017 (pour information) ;
7 – Contractuels occasionnels, bilan de l 'activité 2017 (pour information)
8 – Questions diverses.

1 - **Approbation des PV**.

FO et Solidaires ont approuvé les deux PV, les représentants de la CGT n'ont pas participé au vote sur le PV du 30 mai dans la mesure ou ils n'y avaient pas assisté et ont voté pour le PV du 29 juin.

2 **– Conditions de vie au travail**

Pour le PAP, les Organisations syndicales se sont interrogées sur le sérieux du document présenté, dans la mesure ou il était incomplet, certains éléments n'étaient pas accessibles ou difficilement lisibles. Un groupe de travail pourrait se réunir pour étudier davantage un document actualisé.

Le Tableau de veille sociale n'a pas véritablement pu être exploité. ***FO DGFIP*** a relevé la diminution des écrètements horaires et l'augmentation du taux de rotation des agents dans les postes. La Direction a justifié ce taux de rotation relativement élevé, par la position géographique de l 'Ariège, qui constituerait une étape avant une affection sur la Haute – Garonne.

L'observatoire interne a eu un taux de réponse faible (38%) ce qui ne permet pas de dégager des conclusions définitives. Pour ***FO,*** cela souligne le sentiment de lassitude des agents par rapport aux enquêtes locales et nationales.

Depuis le début de l'année 2018, 142 jours de carence ont été prélevés.

FO DGFIP a relevé que la mesure de l'ambiance aux travail était notablement dégradée par rapport à d'autres départements. Le Directeur a répondu que la vision des agents était plus négative en Ariège. Selon lui, certains postes connaissent des situations exacerbées qui dépendent en grande partie de l'organisation du travail dans les services. Mais contrairement à l'année dernière, M. MATTOY s'accorde à constater que le climat est globalement morose.

3 – **Bilan de la formation professionnelle 2017 et plan de formation 2018.**

Globalement, le nombre de journée de formation est en augmentation sur les 3 derniers exercices, notamment les *e* formations.

FO DGFIP a soulevé le problème du non remboursement des formateurs qui interviennent à l'extérieur du département, car pour l'instant, seul le département fait exception en ne prenant pas en charge les frais de déplacement. M. MATTOY nous a répondu que sous réserve de la mise en place du PES ASAP , les frais d'affranchissement seraient réduits et cela dégagerait une certaine marge de manœuvre, afin de financer ces dépenses.

FO DGFIP a relevé que des agents ne pouvaient pas suivre certaines formations notamment en fin d'année, dans la mesure ou l'utilisation du logiciel OPUS n'est pas totalement maîtrisée. Nous avons souhaité qu'une information soit donnée sur ce sujet. La Direction y a répondu favorablement.

FO DGFIP a également relevé que le PC portable de la Formation professionnelle était utilisé également par les Pôles GP et Fiscal de plus en plus souvent. Cela soulève certaines difficultés. Nous avons donc demandé une dotation supplémentaire d'un PC portable par Pôle, afin de résoudre cette situation. M. MATTOY a donné son accord. Par ailleurs, un micro supplémentaire a été installé récemment dans la salle de formation. Nous avons demandé si cette situation était pérenne? La Direction a indiqué que cela serait examiné en concertation avec la cellule informatique départementale.

Nous avons procédé au vote :

FO DGFIP et Solidaires ont voté pour.
la CGT s'est abstenue

4 – **Bilan entretiens professionnels**

Pour les entretiens 2017 (gestion 2016) il y a eu 9 refus de participation.

5 – **Affichage des indicateurs de qualité dans les SIP**

La véritable évolution consiste dans l'information du public sur ces indicateurs, avec un calendrier sur 3 ans pour la généralisation du dispositif entre 2018 et 2020. Pour l'Ariège, les sites de Pamiers et St- Girons ont été retenus dans la première phase du dispositif.

Les contribuables seront contactés principalement à partir de leur boite mel.

FO DGFIP s'est soucié de la conservation de l'anonymat des agents. Celui ci sera respecté a garanti la Direction.

6 – **Equipe départementale de renfort : synthèse de l'activité 2017**

Dans les commentaires, il a été relevé l'aspect positif de leur activité dans de nombreux postes, cependant avec de grandes disparités d'interventions selon les sites. Par ailleurs, les lettres de mission sont globalement mieux définies et suivies

FO DGFIP s'est étonné que la réunion habituelle n'est pas encore eu lieu depuis 2017. Le Directeur a répondu qu'elle se tenait traditionnellement en fin d'exercice et qu'elle aurait lieu prochainement.

FO a regretté que malheureusement deux emplois ont été supprimés récemment au sein de l'EDR et s'interroge sur l'avenir des agents en place.

L'EDR a fait part à ***FO DGFIP*** d'une situation dégradée dans les services, avec des charges croissantes et l'abandon de certaines tâches, d'où une tension accrue ressentie.

Un aspect positif : la préparation des plannings avec la prise en considération des absences et sa diffusion avant le 25 du mois précédent est respectée en général.

Enfin, le Directeur a précisé que les régularisations des comptes d'imputation provisoire au SPFE pourraient être confiées à l'EDR, mais d'autres possibilités seraient envisageables.

7 – **Contractuels occasionnels, bilan de l'activité 2017**

Globalement, il est fait de plus en plus appel aux contractuels par rapport à 2016. ***FO DGFIP*** a constaté une répartition très inégale selon les services. La Direction nous a répondu que selon les besoins, certaines tâches ne pouvaient pas être confiées à des vacataires et a contrario, sur certains sites, des tâches matérielles étaient encore conséquentes.

Le recrutement des vacataires est réalisée en grande partie en ayant recours à Pôle emplois, à l 'exception des vacances estivales, où l'appel aux enfants des agents est privilégié.

8 - **Questions diverses**

FO DGFIP a relayé la demande de certains agents qui étaient amenés à attendre la navette sur le parking P5 de l'aéroport de Blagnac, à des heures parfois très tardives, ce qui n'est pas sécurisant. ***FO DGFIP*** a demandé la possibilité de stationner sur le parking P3, beaucoup plus proche et plus rassurant. M. MATTOY n'a pas donné de réponse définitive et a remis à plus tard l'examen de cette question.

FO DGFIP a proposé la mise en place d'une plate forme de co-voiturage pour tous les déplacements, ainsi que cela est pratiqué dans plusieurs départements, à la satisfaction de la plupart des agents . La Direction donnera une suite favorable après examen des possibilités techniques.

Pour finir sur une note plus légère, ***FO DGFIP*** a constaté que, suite à sa demande, la mise en place d'un porte parapluies a été réalisée avec rapidité, par le service BIL, afin d'alléger les tâches des personnels d'entretien .

N'HÉSITEZ PAS A SAISIR VOS REPRÉSENTANTS FO DGFIP 09 SUR TOUS LES SUJETS TOUCHANT À VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

fo.ddfip09@dgfip.finances.gouv.fr

Vincent RIEU - CASTAING

Représentant titulaire ***FO DGFIP***
en remplacement de **Hélène ESQUIROL** *excusée.*

Jean – Paul BERTRAND

Représentant titulaire ***FO DGFIP***

✂----------

BULLETIND'ADHESION

SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES

NOM : ----------**PRENOM :**----------

GRADE :----------

AFFECTATION :----------

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE de la DGFIP**

SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES
Section de l'ARIEGE

Fait à---------- **le**----------

(signature)

➔ ***66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu***

NOS DIFFÉRENCES FONT LA DIFFÉRENCE